



**FORUM
DE TANA
2019**

www.tanaforum.org
#TanaForum

Dialogue multipartite régional

**Rôle des OSC dans la promotion de l'intégration
régionale au niveau de la migration et de la libre
circulation des personnes**

Rapport final



Dialogue multipartite régional

Introduction

Les 9 et 10 octobre 2019, l'Institut d'Études de Paix et de Sécurité, l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP) et l'Institut de Gorée, ont organisé ensemble un forum multipartite régional de deux jours sur le thème « Migration, Paix et Sécurité : quel rôle pour les organisations de la société civile (OSC) ? ».

Les participants ont noté que la tenue du Forum Post-Tana sur l'île de Gorée était symbolique de l'héritage historique important créé par les migrations en Afrique et hors du continent. Le Forum de Tana a été salué comme symbole de l'indépendance intellectuelle africaine. De plus, l'organisation de dialogues tels que le Forum Post-Tana a été reconnue comme un offrant un espace utile permettant aux organismes clés tels que la CEDEAO de discuter et développer des connaissances et des politiques approfondies sur la migration.

Contexte

Le Forum de haut niveau de Tana sur la sécurité en Afrique (Forum de Tana) vise à réduire l'écart entre l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques en matière de sécurité, en réunissant des chefs d'État et de gouvernement, des experts, des personnalités éminentes, des dirigeants d'institutions internationales et régionales, des organisations de la société civile, le secteur privé, d'éminents universitaires et des jeunes socialement engagés pour débattre de questions d'actualité dans un esprit de communauté et mus par le devoir moral de trouver des solutions aux obstacles à la paix et à la sécurité sur le continent. La nature informelle du Forum confère une approche différente au débat sur les questions de sécurité

sur le continent. Le forum n'est pas destiné à produire des déclarations officielles; il est plutôt motivé par le désir de s'engager dans des discussions franches et approfondies sur des questions urgentes liées à la paix et la sécurité, afin de produire des idées novatrices et d'ouvrir la voie à de nouvelles perspectives de solutions.

Lors de sa 8ème édition, le Forum de Tana a abordé le thème «Dynamiques politiques dans la Corne de l'Afrique: favoriser les tendances à la paix émergente» les 3 et 4 mai 2019 à Bahir Dar, en Éthiopie. Représentant un élément essentiel des objectifs de développement durable à travers la corne de l'Afrique, la stabilité nationale et régionale revêt une importance primordiale pour l'agenda relatif à la paix et la sécurité de la région. Parmi les différents sujets abordés et discutés, la situation en matière de migration et de libre circulation des personnes en Afrique et au-delà est apparue comme nécessitant des discussions et un engagement plus approfondis avec les institutions des Organisations de la Société Civile (OSC).

Ce constat est la toile de fond du forum post-Tana, organisé en vue de recueillir les expériences et les perspectives des OSC et des parties prenantes œuvrant dans ce domaine.



Dialogue multipartite régional

Objectifs

Le dialogue a visé à analyser les migrations et la libre circulation des personnes dans le nexus de l'intégration régionale, à aborder les aspects positifs et négatifs du discours actuel à ce sujet, ainsi qu'à apporter des recommandations pratiques applicables à l'UA, aux États membres, aux CER / MR et aux autres parties prenantes travaillant sur le sujet et sur des domaines connexes.

Les objectifs spécifiques comprennent:

- Évaluer la situation des migrations et des déplacements en Afrique et les défis à relever;
- Discuter des approches stratégiques protégeant les droits humains des migrants et des réfugiés dans les pays de destination, de transit et d'origine;
- Identifier le rôle central des OSC sur le sujet.

Conclusions et recommandations

A. A. Situation actuelle des migrations et des déplacements en Afrique

1. Les intervenants ont discuté de l'économie politique à l'origine des facteurs structurels favorables à la migration. Remontant à l'esclavage et à l'ère coloniale, le déséquilibre dans les relations commerciales mondiales coloniales se prolonge à l'ère moderne de la mondialisation et du néolibéralisme. Cette tendance est accentuée par des élites africaines qui ne déploient pas la volonté politique nécessaire pour conserver les ressources et les talents africains au sein du continent. Pour inverser cette tendance, les relations bilatérales et multilatérales devraient être axées sur l'appropriation par l'Afrique de l'exploitation des ressources et de l'industrialisation.
2. Il est essentiel d'identifier à la fois les facteurs "push" (tels que le chômage, le changement climatique, l'insécurité et les conflits armés) et les facteurs "pull" (tels que la stabilité politique, des conditions économiques et climatiques favorables et des politiques migratoires attractives) pour réguler et gérer les migrations de manière efficace.
3. La migration est une question intersectorielle touchant à la majorité des 17 objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Les principales références à la migration se trouvent dans les objectifs 8 et 10, qui visent à «promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable» et à «réduire les inégalités dans et entre les pays», respectivement.¹ Une migration et une circulation sûres et libres contribuent grandement à réduire le fossé grandissant des inégalités en respectant le principe des ODD de «ne laisser personne pour compte».
4. L'adhésion aux cadres multilatéraux et leur mise en œuvre au niveau national sont nécessaires pour cibler les facteurs push et pull de manière holistique. L'Accord de coopération multilatérale pour lutter contre la traite des enfants en Afrique de l'Ouest, adopté par onze États membres de la CEDEAO en 2005, en est un exemple.² En Côte d'Ivoire, les engagements multilatéraux de l'État se sont traduits par des initiatives prometteuses issues de la collaboration avec les OSC, telles que des campagnes de plaidoyer informant les jeunes des risques de migration, des programmes d'aide au retour des migrants, et l'introduction de nouvelles lois telles que l'enseignement obligatoire.
5. En outre, les efforts nationaux devraient être davantage coordonnés avec les pays voisins pour trouver des approches communes en matière de migration. Cela nécessite un plus grand leadership politique et une intégration régionale solide.
6. Bien que la migration soit souvent décrite sous ses aspects négatifs, il s'agit d'un phénomène naturel et bénéfique lorsqu'il est géré et organisé de manière adéquate. Les acteurs de la société civile devraient souligner les aspects positifs de la migration afin de participer à l'élaboration de nouvelles politiques soutenant la contribution des migrants à la société.
7. Les rôles principaux de la société civile incluent le plaidoyer, l'appel à la reddition de compte, et l'action directe. Les OSC ont la capacité unique d'outiller les citoyens avec les connaissances nécessaires pour tenir les gouvernements responsables de leur emploi des fonds publics, et pour faire pression pour une exploitation plus inclusive des ressources nationales. Pour permettre aux OSC de jouer ces rôles, les États ont la responsabilité de leur rendre l'espace civique plus favorable.
8. Si les organisations de la société civile sont souvent associées à la confrontation, à l'activisme et au plaidoyer contre les politiques gouvernementales, elles peuvent également tirer parti d'une plus grande professionnalisation, de mandats plus clairs et d'une collaboration plus étroite avec l'État.
9. Enfin, afin de mieux dialoguer avec le gouvernement sur les questions de migration, les OSC doivent utiliser les réseaux sociaux de manière efficace et tirer parti de la présence du gouvernement sur les plateformes digitales.

B. Approches stratégiques de gouvernance en matière de migration, de réfugiés et de déplacements

1. Au niveau continental, l'élaboration de cadres juridiques et d'accords multilatéraux est cruciale pour la réglementation de la migration. Cependant, l'application de ces politiques par les gouvernements nationaux reste un défi. Les acteurs de la société civile devraient accroître la connaissance des citoyens sur les textes de loi existants afin d'encourager leur application.

¹ <https://sustainabledevelopment.un.org/>

² https://www.ohchr.org/Documents/Issues/Trafficking/Dakar_Saddikh_Niass_en.pdf

Dialogue multipartite régional

2. Alors que les pays européens imposent des conditions de visa strictes pour traverser leurs frontières, la plupart des pays africains n'ont pas d'exigences réciproques. Les participants ont noté les différences de facilité de déplacement et de mobilité entre les pays africains et occidentaux, mais ils ont également reconnu l'impact potentiellement néfaste des politiques de réciprocité sur le tourisme.
3. L'Accord de Cotonou entre l'Union européenne et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) contient des dispositions exigeant que les pays d'accueil soutiennent et protègent les migrants.³ Cependant, les États africains n'harmonisent pas leurs efforts pour pousser l'UE à les respecter. Une application et une coordination accrues sont nécessaires pour que les migrants bénéficient des réglementations existantes.
4. La diaspora africaine est reconnue par l'UA comme la sixième région d'Afrique. Les transferts de fonds ne devraient pas être le seul lien reliant les Africains de la diaspora au continent; ils devraient bénéficier des avantages de l'intégration sociale, politique et économique. Les politiques visant à améliorer les relations de la diaspora avec le continent sont difficiles à élaborer, en raison de la nature privée et en grande partie intangible des liens de la diaspora avec les pays d'origine.
5. Comment les migrations peuvent-elles accélérer la croissance économique, notamment par le biais des relations commerciales? L'adoption de l'Accord établissant la zone de libre-échange continentale africaine (ZLEC) est une occasion de créer et d'assurer collectivement la paix et la sécurité sur un continent en voie d'intégration. Bien que l'accord fournisse à l'UA un instrument puissant pour réguler la circulation des biens et des services, la migration n'est toujours pas correctement incluse dans le processus. En particulier, le Protocole de janvier 2018 sur la libre circulation des personnes n'a toujours pas été ratifié par une majorité de signataires (en juillet 2019, le Protocole comptait 32 signataires et 4 ratifications).⁴ Le succès de la ZLEC dépendra de la réponse des États à la question migratoire, en particulier au nombre élevé de réfugiés et de personnes déplacées.
6. L'absence de mesures visant à protéger les individus contre la criminalité transnationale et le trafic d'êtres humains expose les migrants à des violations des droits de l'homme en raison de leur vulnérabilité. De plus, les récents cas de violence xénophobe sur le continent prouvent que la perception erronée des migrants par une communauté d'accueil peut entraîner des pertes en vies humaines, ainsi que des stéréotypes infondés décrivant les migrants comme s'accaparant les emplois locaux ou se livrant à des activités criminelles.
7. Au niveau national, dans la plupart des pays africains, les migrations ne sont pas traitées comme une question prioritaire, mais plutôt comme un problème transversal traité par des organismes publics non coordonnés. Cela empêche le développement de politiques à long terme et proactives. Le Maroc, qui a développé une politique de migration globale avec un budget spécifique, a été cité comme une exception à cette tendance.
8. Les initiatives régionales fondées sur le partage des meilleures pratiques (comme le projet RECOSA impliquant le Maroc, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Sénégal)⁵ sont prometteuses, mais elles ne sont pas pleinement appliquées au niveau des États. Cela empêche l'élaboration de stratégies de migration harmonisées au niveau régional.
9. Les données statistiques sont essentielles à la gestion de la migration, car le manque de données fiables (en particulier des statistiques catégorisées par âge et par sexe) peut avoir une influence négative sur l'élaboration des politiques en ne reflétant pas les réalités des populations vulnérables. Il est nécessaire de collecter des données fiables au niveau national afin de baser les politiques migratoires sur des données crédibles. Actuellement, la plupart des données sont collectées dans le cadre d'enquêtes mondiales peu spécifiques, alors même que les pays africains disposent des ressources et des compétences nécessaires pour collecter leurs propres données sur les migrations. AfroBarometer, un réseau de recherche qui mesure les attitudes du public en Afrique, est une source inestimable de données rigoureusement collectées pour mettre en lumière les motivations des Africains à quitter leur pays. Par exemple, la destination préférée des émigrants africains potentiels se situe dans leur région (29%) ou ailleurs en Afrique (7%). L'Europe est la deuxième destination préférée avec 27%, suivie de l'Amérique du Nord (22%).⁶

C. Migration et libre circulation des personnes dans le nexus paix et sécurité : quel rôle pour les OSC ?

1. Le discours médiatique dominant selon lequel les Africains «inondent» l'Europe est faux et trompeur. En réalité, les statistiques révèlent que 80% de la migration africaine se produit sur le continent.⁷ De plus, les régions les plus touchées ne sont pas nécessairement les plus instables, et des facteurs autres que la migration expliquent l'insécurité dans ces régions. Les OSC ont l'avantage comparatif de changer le discours de la migration africaine et se doivent de le faire.

³ http://eeas.europa.eu/archives/delegations/namibia/documents/eu_namibia/cotonou-agreement_en.pdf

⁴ <https://au.int/sites/default/files/treaties/36403-sl-PROTO-COL%20TO%20THE%20TREATY%20ESTABLISHING%20THE%20AFRICAN%20ECONOMIC%20COMMUNITY%20RELAT...pdf>

⁵ <https://www.giz.de/en/worldwide/42563.html>

⁶ http://afrobarometer.org/sites/default/files/publications/Dispatches/ab_r7_dispatchno288_looking_for_opportunity_africans_views_on_emigration1.pdf

⁷ <https://qz.com/africa/1550885/at-least-80-of-african-migrants-never-leave-the-continent-but-the-focus-is-on-europe/>

Dialogue multipartite régional

2. Il a été noté que les pays africains ne devraient pas copier les politiques migratoire de l'Occident qui encouragent un strict contrôle des frontières. Au lieu de cela, les blocs régionaux devraient avoir une vision collective et une approche contextualisée du type de politique migratoire qu'ils souhaitent voir mettre en place.
3. L'intégration régionale est essentielle pour accélérer les efforts en matière de migration. Les organisations de la société civile ont travaillé directement avec la CEDEAO sur plusieurs initiatives relatives aux migrations, telles que l'assistance aux migrants pour l'installation et la recherche d'emploi dans les pays de destination, la mise en place de systèmes d'alerte précoce, la mise en œuvre de campagnes de plaidoyer et la garantie d'une sécurité suffisante dans les zones frontalières.
4. Les OSC ont un rôle clé à jouer au niveau communautaire: leur proximité avec les populations locales leur permet d'avoir accès aux informations essentielles pour les décideurs politiques, telles que des données quantitatives sur les zones nécessitant des services sociaux et les disparités entre les genres. Les médiateurs communautaires ont également été utilisés pour intervenir dans la prévention des conflits et de l'extrémisme violent, ainsi que pour renforcer la cohésion sociale dans les communautés.
5. Les OSC peuvent également apporter une valeur ajoutée à la médiation sociale, à la documentation et à la recherche, ainsi qu'au soutien juridique, afin de renforcer les capacités des migrants, de les sensibiliser à l'état de droit et de les informer de leurs droits dans les pays de transit ou de destination.
6. Bien que le commerce inter-africain semble limité d'après les statistiques officielles, il existe de nombreux mouvements sur le terrain qui ne sont pas pris en compte dans les chiffres officiels. Un examen plus approfondi révèle les difficultés rencontrées par les commerçants informels. Les femmes commerçantes africaines, par exemple, sont confrontées de manière disproportionnée à l'insécurité générale et au harcèlement de la part de la police et des douaniers dans les couloirs de migration.
7. Le nombre de jeunes en Afrique augmente de manière significative chaque année. 10 à 12 millions de personnes entrent sur le marché du travail chaque année, alors que seulement 3,1 millions d'emplois sont disponibles.⁸ En outre, les capitales africaines sont les principales zones de développement et d'investissement, une tendance qui devrait être rééquilibrée pour éviter la surpopulation et les autres effets de la surpopulation. Face à cette augmentation,
8. il est nécessaire de réviser les stratégies d'éducation et les programmes de formation et de fournir aux jeunes un capital de départ pour répondre à leurs besoins réels. Si les étudiants sont formés pour les secteurs pertinents, ils auront moins de raisons de quitter leurs pays.
9. La préférence dans l'attribution des projets d'infrastructure et dans l'exploitation des matières premières devrait également être donnée aux entreprises locales, afin de participer au développement du pays par le transfert de technologies et de compétences. Les entreprises locales devraient également bénéficier d'un traitement fiscal équitable afin de favoriser le développement. Cependant, la volonté politique nécessaire pour mettre en œuvre de telles mesures fait actuellement défaut.

D. «Rôle des OSC dans l'Agenda de sécurité en Afrique»

1. La société civile, le gouvernement et les acteurs du développement ont tendance à travailler en vase clos, le gouvernement s'adressant généralement aux OSC après avoir pris des décisions et non avant, ni pendant le processus de prise de décision. Un dialogue politique plus approfondi est nécessaire pour parvenir à un développement harmonieux.
2. Il est également nécessaire de prendre en compte les nouvelles dimensions de la migration et de la sécurité en mettant davantage l'accent sur la sécurité humaine. Par exemple, des mécanismes devraient être développés pour protéger spécifiquement les enfants, qui sont plus vulnérables à la traite d'humains et à l'exploitation.
3. Pour les femmes, la migration est un moyen d'augmenter leurs revenus, de s'émanciper et d'accéder à un environnement comportant moins de barrières à l'égalité des sexes. Cependant, les femmes migrantes sont également exposées à l'intimidation, à la discrimination, à l'exploitation sexuelle, à la xénophobie et à des conditions de travail inadaptées et dangereuses. La dimension genrée de la migration et de la sécurité devrait donc être prise en compte. Par exemple, le Réseau des femmes de la CEDEAO a lancé des initiatives pour habiliter les femmes commerçantes et a encouragé des mesures telles que l'instauration de procédures de recherche douanière plus sûres pour les femmes, la promotion d'un plus grand nombre de douanières, et la sensibilisation auprès des femmes commerçantes sur leurs droits dans l'espace CEDEAO.
4. Il existe un manque de communication entre les différentes parties prenantes (OSC, diaspora, communautés, institutions gouvernementales) qui crée une méfiance dans leurs relations communes. Des partenariats stratégiques sont nécessaires pour assurer l'inclusion et la participation à tous les niveaux.

⁸ https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Images/high_5s/Job_youth_Africa_Job_youth_Africa.pdf

Dialogue multipartite régional

5. Un plus grand dialogue tripartite est également nécessaire entre le gouvernement, la société civile et les acteurs du développement. Par exemple, les gouvernements et les acteurs du développement peuvent se coordonner pour améliorer la sécurité régionale par en chargeant les troupes frontalières de sensibiliser les communautés locales à leurs activités transfrontalières. La société civile peut sensibiliser les migrants à l'importance de leur inclusion économique, sociale et politique dans la communauté d'accueil pour leur propre sécurité.
6. Les gouvernements doivent créer des mécanismes permettant à la société civile locale de participer au développement de leur pays. Les acteurs de la société civile doivent être inclus et consultés à chaque étape du processus législatif, y compris lors de la phase de conception des politiques. Par exemple, les auditions parlementaires peuvent inclure des OSC lors de débats sur des questions transversales (genre, droits de l'homme, environnement) sur lesquelles la société civile a un avantage comparatif.
7. La société civile génère des connaissances et des recherches significatives qui soutiennent la prise de décision. La recherche et la recherche-action devraient être encouragées et soutenues financièrement pour assurer des contributions durables à la recherche et à la formulation des politiques.

Conclusion

La migration est une préoccupation croissante à la fois sur le continent et à l'échelle mondiale, et davantage d'engagements et de dialogue sont nécessaires pour surmonter les risques et menaces sécuritaires qui y sont associés. Les gouvernements à eux seuls ne peuvent pas apporter toutes les réponses; tous les acteurs ont un rôle à jouer. Les universités, les instituts de recherche, la société civile et les médias doivent tous être impliqués. En particulier, les gouvernements devraient travailler main dans la main avec la société civile en s'appuyant sur leur expertise en matière de prévention des conflits et de consolidation de la paix.

En tant qu'acteur au niveau local, la société civile doit faire un suivi et plaider en faveur de la mise en œuvre des instruments régionaux et internationaux approuvés par leurs gouvernements. Cependant, demander des comptes aux gouvernements ne suffit pas; les gouvernements africains devraient également consolider collectivement leurs positions afin de renforcer leurs négociations au niveau mondial.

Après la présentation des conclusions du forum, le représentant de la CEDEAO a suggéré de traduire les recommandations en une feuille de route comprenant des propositions détaillées à prendre en compte par les organisations régionales et nationales.



Dialogue multipartite régional

List of Participants

Mr.	Abdoulaye Illiassou	Researcher	Institute for Security Studies	Senegal
Mr.	Abdourahmane Wane	National Coordinator, Migration for Development Programme	GIZ Office Dakar	Senegal
Gen.	Amadou Anta Gueye	Executive Director	Centre des Hautes Etudes de Défense et de Sécurité (CHEDS)	
Col.	Babacar Diouf	Special Advisor to the General Director	Centre des Hautes Etudes de Défense et de Sécurité (CHEDS)	Senegal
Mr.	Babacar Ndiaye		Freelance	Senegal
Mr.	Bara Amar		Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)	Senegal
Dr.	Chukwuemeka B. Eze	Director	West Africa Network for Peacebuilding (WANEP)	Ghana
Mrs.	Diago Diagne Ndiaye	President	Network on Peace and Security for Women in the ECOWAS Region (NOPSWECO)	Senegal
Mr.	Doudou Dia	Executive Director	Gorée Institute	Senegal
Dr.	Ebrima Sall	Executive Director	Trust Africa	Senegal
Dr.	Edem Selormey	Field Operations Manager for West, East and North Africa	Afrobarometer	Ghana
Mrs.	Elise Ford	Director of Peacebuilding Portfolio	Humanity United	USA
Mr.	François Traoré	Senior Officer, West and North Africa, CSO Engagement	African Development Bank Group	Ivory Coast
Mrs.	Karima Bounemra Ben Soltane	Director	African Institute for Economic Development and Planning (IDEP)	Senegal
Mr.	Kawsu Sillah	Executive Secretary	African Youth Commission	Gambia
Dr.	Koffi Dela Kepomey Fofa	Executive Director	Concertation Nationale de la Société Civile (CNSC)	Togo
Mr.	Komlan Messi	Director	West Africa Civil Society Forum (FACSOFF)	
Dr.	Marie-Paule Kodjo	President	NGO Playdo-CI	Côte d'Ivoire
Mrs.	Marlene Urscheler	Human Rights Officer	Office of the High Commissioner for Human Rights (OHCHR)	Switzerland
Ms.	Mbathio Samb	Assistant Research Officer	African Institute for Economic Development and Planning (IDEP)	Senegal
Mrs.	Michelle Ndiaye	Director, Africa Peace and Security Programme (APSP) and Head of the Tana Forum Secretariat	Institute for Peace and Security Studies (IPSS)	Ethiopia
Mr.	Moussa Fara Diop	Commissioner	African Youth Commission, AJP	Senegal
Prof.	Ndioro Ndiaye	President		
Mr.	Papa Alassane Mbaye	Communication Officer	African Institute for Economic Development and Planning (IDEP)	Senegal
Mrs.	Patrice Desbonnes	Migration Liaison Officer	EU Delegation Office Dakar	Senegal
Mrs.	R. Khady Sow		Trust Africa	Senegal
Mrs.	Sophie Ndiaye Sy		Groupe de Travail Femmes, Jeunes, Paix et Sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel (GTFJPS-AOS)	Senegal

Dialogue multipartite régional

Ms.	Sophie Nonnemacher	Deputy Director	International Organization for Migration (IOM) Senegal	Senegal
H.E.	Tei Konzi	Commissioner for Trade, Customs and Free Movement of Persons	Economic Community of West African States (ECOWAS)	Nigeria
Dr.	Yonas Adaye Adeto	Director	Institute for Peace and Security Studies (IPSS)	
Ms.	Lettie Longwe	Programme Management and Institutional Development Team Leader	Institute for Peace and Security Studies (IPSS)	Ethiopia
Ms.	Seble Mulugeta	Administrative Manager, Support to Research and Training of the African Union	Institute for Peace and Security Studies (IPSS)	Ethiopia
Mr.	Endeshaw Tafa	Finance Officer Africa Peace and Security Programme (APSP)	Institute for Peace and Security Studies (IPSS)	Ethiopia
Ms.	Michelle Muita	Content Coordinator, Africa Peace and Security Programme (APSP)	Institute for Peace and Security Studies (IPSS)	Ethiopia
Ms.	Chedine Tazi	Researcher Peace and Security Reports Unit (PSRU)	Institute for Peace and Security Studies (IPSS)	Ethiopia
Ms.	Rubiyat Mohammed	Coordinator, Policy Dialogues	Institute for Peace and Security Studies (IPSS)	Ethiopia
Ms.	Sokhna Ndiaye	Coordinator program peace building and conflict prevention	Goree Institute	Senegal
Ms.	Safietou Mbodi-Teral	Manager	Goree Institute	Senegal
Ms.	Dieynaba Thiane	Chargee de la Relation Client, Département Teral	Goree Institute	Senegal
Ms.	Maguette Ndiaye	Chargee de l'organisation des seminars	Goree Institute	Senegal
Mr.	Mbathio Samb	Responsable adjointe de recherche / Assistant Research Officer	Institute for Economic Development and Planning	Senegal